

1 Objectifs et méthodologie

Phase 1 : Etat des lieux de la mobilisation du bois en zone de montagne et des dispositifs actuels de soutien

2 Chiffres clés de la filière Bois française

3 Analyse des quatre grands Massifs

4 Benchmark

5 Analyse des dispositifs actuels de soutien

6 Diagnostic global Bois de Montagne

Phases 2&3 : Identification et approfondissement des freins et leviers possibles de mobilisation du bois en zone de montagne

7 Cartographie des freins à la mobilisation (*Freins 1 à 9*)

8 Focus du modèle économique câble (*Frein n° 10*)

9 Enjeux à relever et pistes de leviers

10 Conclusions et proposition d'actions

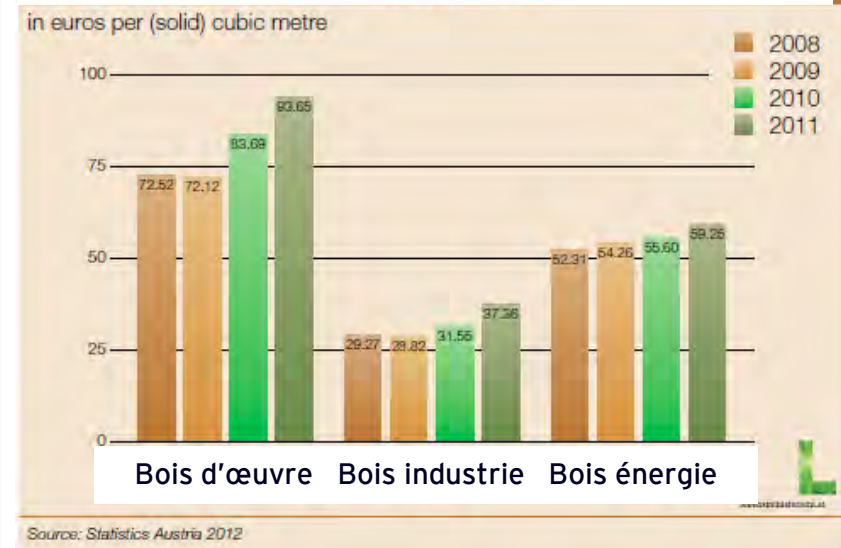
Un environnement culturel et réglementaire propice à la mobilisation

- ▶ Un important couvert forestier détenu par des propriétaires privés
 - ▶ 4 millions d'ha couvrant 48% du territoire
 - ▶ 84% de la forêt en production.
 - ▶ Une forêt principalement située dans les régions alpines et en moyenne montagne.
 - ▶ Une forêt essentiellement artificielle mono-spécifique (plantation d'épicéa)
 - ▶ Une propriété privée majoritaire (75%) et des petites parcelles (70% des propriétaires ont moins de 10ha).
 - ▶ Un lien étroit avec l'agriculture: 50% des surfaces gérées par des agriculteurs assurant un bon niveau d'exploitation.

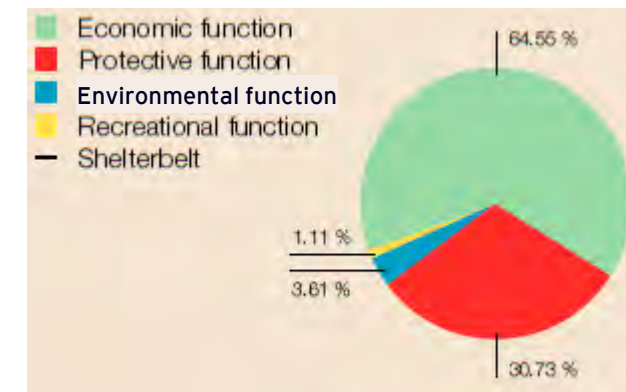
- ▶ Un bon niveau d'exploitation des forêts
 - ▶ Une récolte en hausse en 2011: 18,7 m³ dont 84% de résineux permise notamment par des prix attractifs
 - ▶ Une voirie forestière utilisée pour d'autres usages (agriculture, alpages, chasse, tourisme)
 - ▶ 2% du PIB autrichien atteignant 4,8 Mrds €: Une balance commerciale excédentaire (1,6Mrds €) tirée par les exportations de bois coupé, traité et panneaux vers l'Italie et ses autres voisins européens, ainsi que les Etats-Unis et le Japon depuis peu.
 - ▶ 1320 entreprises, dont 1008 scieries produisant un CA de 6,2 Mrds € en 2005, mais 40 assurent 90% de la production.

- ▶ Une réglementation favorisant la fonction de production et respectueuse de l'environnement
 - ▶ Classification des forêts en fonction de leur usage principal: économique (65%), protection (31%), environnementale (4%), récréative (1%).
 - ▶ Ouverture au public dans les zones récréatives uniquement (1% de la surface, sauf si coupes / culture / chablis), 3000 experts forestiers en charge de l'application de la réglementation.
 - ▶ Planification de l'aménagement à partir des plans de développement forestier et plans pour les zones à risques.

Développement du prix du bois en Autriche (en €/m³)



Classification de la forêt selon les usages



Une bonne valorisation du bois mobilisé

- ▶ L'exploitation forestière ancrée dans les pratiques des propriétaires
 - ▶ Un complément de revenu pour les agriculteurs, pouvant bénéficier d'un service de conseil de la part de la chambre d'agriculture ou l'autorité locale.
 - ▶ Une récolte qui atteint dans le Tyrol le potentiel biologique annuel.
- ▶ Une politique forestière volontariste pour l'exploitation du bois de montagne par câble
 - ▶ Une aide à l'exploitation par câble (40% des coupes) à hauteur de 35%, appuyée par un réseau de desserte adapté
 - ▶ Lutte contre le morcellement parcellaire lors des successions, et structure foncière adaptée
 - ▶ Une politique forestière décentralisée s'appuyant sur un interlocuteur unique rattaché au service forestier local, assurant la coordination entre propriétaires et acheteurs
 - ▶ Une efficacité des chantiers permise par une optimisation des moyens humains et matériels, un flux tendu et des bois vendus bord de route ou rendus scierie.
 - ▶ Pratique du billonnage 4m pour faciliter le transport
 - ▶ Bonne intégration environnementale et paysagère pour les standards autrichiens: dégâts limités sur les peuplements
 - ▶ Un acteur public en charge des forêts domaniales uniquement avec un marché concentré.
- ▶ Des modalités de commercialisation différentes
 - ▶ Ventes de bois rendu usine (40/60%) ou bord de route (40/60%) majoritairement
 - ▶ Contrat de vente de gré à gré entre acheteur et vendeur sur un formulaire standardisé

Dégâts de chantier après une exploitation par câble en Autriche



Un niveau de valorisation important par les scieries

- ▶ Le secteur du bois construction réalise en 2005 un CA de 1,83 Mrds € réparti entre les maisons préfabriquées, les fenêtres et les portes, le contre plaqué et les planchers, l'ameublement atteint en 2005 2,63 Mrds €, tandis que les panneaux dégagent 882M€.
- ▶ l'industrie du papier est puissante en Autriche compte tenu de la ressource existante en eau et forêts, dégagant un CA de 3,65 Mrds € en 2006 à destination de l'export.
- ▶ L'Autriche se positionne comme leader dans le secteur du bois énergie.

Une mobilisation dépendante du contexte régional

► Gestion forestière du Trentin

- Des objectifs ambitieux en matière de récolte (80% de l'accroissement biologique)
- Des arbres de diamètre moyen.

► Une politique forestière volontariste dans certaines régions pour l'exploitation du bois de montagne par câble

- Des entreprises d'exploitation par câble « ultra-modernes » et nombreuses (une quarantaine pour le seul Piémont).
- Une aide à l'exploitation par câble dans le Trentin (60% des coupes) à hauteur de 50% pour l'achat de matériel, appuyée par un réseau de desserte adapté.
- Moteurs de l'exploitation par câble: contraintes montagne et sylviculture durable.

► Mode de commercialisation:

- Bois vendu bord de route en billon de 4 m (105€/m³ épicéa qualité charpente jusqu'à 20€/m³ pour le bois chablis)
- Coûts d'exploitation supportés par la Commune.

GURNDIN: Une entreprise spécialisée intervenant dans tout le massif alpin

- 4 gérants et 10 /12 employés
- 700/800k€ d'investissements annuels (Téléphérique forestier, câble mat et récolte mécanisée)
- Performance: 100/150m³ de bois par jour.
- FORCES: technologies disponibles, et capacité d'intervention
- FAIBLESSES: recrutement de personnel qualifié.
- Intervention limitée en France malgré le potentiel du fait du **manque de coopération sur le terrain.**

Atouts des filières autrichiennes et italiennes

| | Autriche | Italie |
|------------------------------|--|---|
| | <i>Une culture forte de l'exploitation et une dynamique de filière permise par une gouvernance régionale claire</i> | <i>Une mobilisation dépendante de la politique régionale</i> |
| Morcellement parcellaire | <ul style="list-style-type: none"> • Division parcellaire interdite dans les successions (hors forêt de protection). • Structure d'aménagement foncier pour organiser les ventes. | <ul style="list-style-type: none"> • Principalement forêt publique. • Propriété privée morcelée: subvention pour la constitution d'associations et de gestion collective depuis une dizaine d'années, mais bilan mitigé. |
| Incitation à la sylviculture | <ul style="list-style-type: none"> • Contrainte sur la capacité à gérer les forêts dans les successions. • Cartographie partagée des forêts à fonction de protection effectuée par le département donnant lieu à une planification spécifique selon les fonctions de la forêts par le Ministère (83 plans préparés par les services forestier de la province fédérale, pour validation par le Ministère fédéral). • Des obligations différenciées pour les propriétaires: dans les forêts à fonction de protection, le garde forestier peut ordonner certains travaux aux propriétaires, bénéficiant alors de subventions au mètre linéaire, à l'utilisation d'hélicoptères, et à la reforestation. Les subventions dépendent du zonage de la forêt et des travaux réalisés. • Gouvernance régionale forte pour une gestion durable : services forestiers rattachés aux autorités régionales au plus proche des propriétaires ayant pour mission la gestion de la multifonctionnalité de la forêt avec un représentant local unique (garde forestier). • Sylviculture adaptée à l'exploitation par trouée | <ul style="list-style-type: none"> • Engagement régional fort en faveur d'une gestion durable de la forêt • Motivation économique pour gérer et exploiter. Une coupe en montagne peut rapporter de 1000 à 10 000€. Les exploitants interviennent auprès des propriétaires. • Subventions publiques pour l'entretien. |

Atouts des filières autrichiennes et italiennes

| | Autriche | Italie |
|------------------------------|---|--|
| Incitation à la mobilisation | <ul style="list-style-type: none"> • Signal prix élevé • Un interlocuteur unique au niveau territorial (garde forestier): marquage des arbres à abattre, aide à la commercialisation par l'association forestière régionale qui sécurise les transactions, organisation de la sylviculture • Des obligations pour les propriétaires forestiers en fonction de la zone, un PSG contraignant (suivi par le garde), risque de sanctions dans les zones de production pour non exploitation. | <ul style="list-style-type: none"> • Incitation économique. |
| Accessibilité à la ressource | <ul style="list-style-type: none"> • Cartographie publique des peuplements (LIDAR) et des dessertes • Desserte réfléchi en fonction des techniques d'exploitation.: beaucoup de routes forestières (à camion) mais moins de pistes correspondant à une exploitation par câble. • Multifonctionnalité des dessertes (DFCI, dessertes agricoles, tourisme, chasse). • Calcul de la rentabilité économique des dessertes. | <p>La qualité du réseau de desserte est très variable selon les vallées: en général, l'installation est payée par les propriétaires, avec des subventions (si vocation forestière uniquement).</p> |
| Gestion commune | <ul style="list-style-type: none"> • Regroupement des propriétaires en groupements forestiers soutenus par l'Etat • Logiciel de mise en commun des possibilités d'exploitation déclarées par vendeur, facilitée par gardes forestiers et associations forestières | <ul style="list-style-type: none"> • Subvention pour la constitution d'associations et de gestion collective depuis une dizaine d'années, mais bilan mitigé. |

Atouts des filières autrichiennes et italiennes

| | Autriche | Italie |
|-------------------------------|--|--|
| Coûts d'exploitation | <ul style="list-style-type: none"> •Aide à l'exploitation par câble (35% des coûts de débardage dans les forêts à zone de protection – 8 à 14€ au mètre linéaire. Aide allouée sous condition d'exploitation groupée par 3 propriétaires). •Très bonne performance technique permettant une meilleure maîtrise des coûts de chantier par les ETF grâce à une massification des chantiers par trouées importantes. Anticipation technique de la faisabilité du chantier. | <ul style="list-style-type: none"> •Aide à l'achat de matériel de coupe (40 à 60% selon les régions). •Forte compétition entre cablistes (360 équipes dans le Nord). •Jusqu'à moins de 30-35€ / M3. En général 4 à 6 personnes avec un câble mât (un tiers des équipes) et une façonneuse, sinon un treuil. |
| Signal prix | <ul style="list-style-type: none"> •Important, grâce à une organisation structurée de la filière, pas de rupture de chaîne. Vision processus industriel, allotement. Vente du bois bord de route ou entrée scierie. •Exploitation au moment optimal. | |
| Transport | <ul style="list-style-type: none"> •Transports de billons de 4m moins destructeurs que les grumiers transportant les bois longs, mais aussi moins chers par l'utilisation de petits camions de tronçonnage à l'arrivée de la coupe – potentiellement intégrés au câble. | <ul style="list-style-type: none"> •Transports de billons de 4m ou 6m voire 8m. Rarement plus. Le cahier des charges de l'exploitant est connu par le bûcheron. |
| Transformation / valorisation | <ul style="list-style-type: none"> •Bonne valorisation du bois entier (déchiquetage sur place, valorisation bois-énergie par une mécanisation de l'ébranchage) (idem Suisse). •Scieries actives sur la 2eme transformation et volumes critiques pour de l'export. (Ex: 98% d'utilisation de l'arbre qui entre en scierie Binderholtz via cogénération, panneaux de particules) | <ul style="list-style-type: none"> •Valorisation du bois entier, en fonction du réseau de chaufferies sur place. |

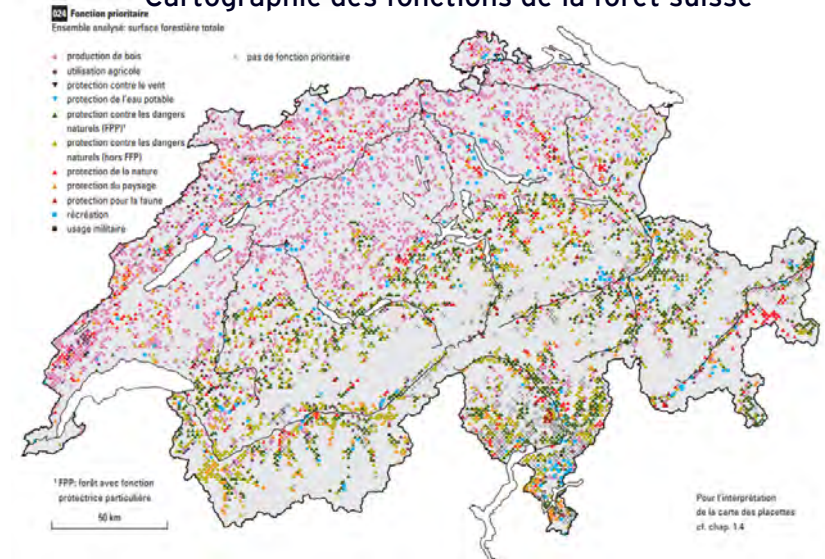
Modèle suisse proche du modèle autrichien

Importance des subventions pour les forêts à zone de protection

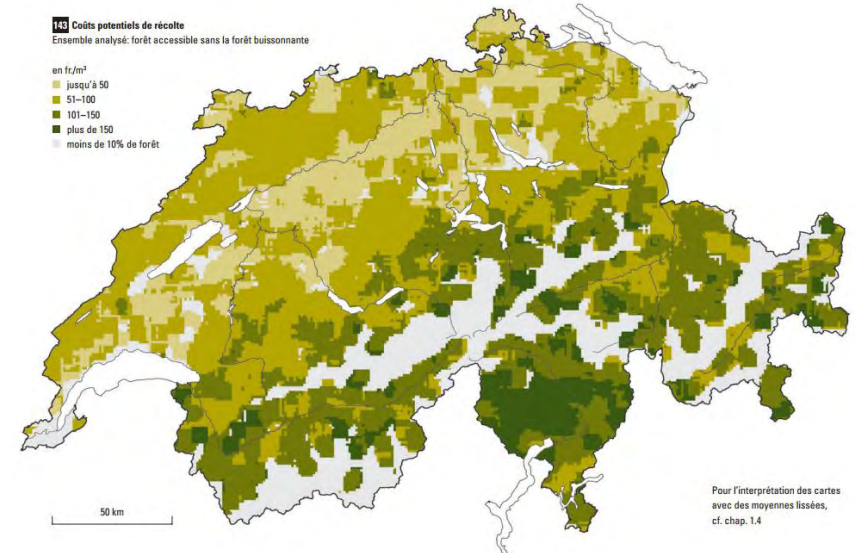
- ▶ Une politique forestière ambitieuse pour gérer les forêts
 - ▶ Des moyens humains et financiers importants pour la gestion et la protection de la forêt:
 - ▶ des gardes forestiers communaux animent la mobilisation avec une vision technique des chantiers (les gardes sont des bucherons)
 - ▶ Une cartographie complète de la forêt (méthode LIDAR): 42% de la forêt à fonction de protection.
 - ▶ un soutien important aux forêts à fonction de protection (env. 800€/ha): subventionnement jusqu'à 80% des frais engagés.
 - ▶ Motifs: 6 millions d'euros engagés sur les forêts à fonction de protection ont permis d'éviter 20 à 30 millions d'euros d'investissements en infrastructures de génie civil.

- ▶ Une approche économique de la forêt tout en préservant l'environnement
 - ▶ Des propriétaires pluriactifs (notamment des agriculteurs) envisageant la forêt comme une ressource potentielle
 - ▶ Une vision économique des aménagements pour déterminer la rentabilité des dessertes
 - ▶ Implication du garde forestier dans la préparation des chantiers qui est formé aux techniques d'exploitation par câble
 - ▶ Bonne valorisation du bois entier
 - ▶ Exploitation en hiver pour limiter les dégâts sur les peuplements (absence de montée de sève) et déneigement des routes forestières.

Cartographie des fonctions de la forêt suisse



Cartographie des coûts potentiels de récolte



1 Objectifs et méthodologie

Phase 1 : Etat des lieux de la mobilisation du bois en zone de montagne et des dispositifs actuels de soutien

2 Chiffres clés de la filière Bois française

3 Analyse des quatre grands Massifs

4 Benchmark

5 Analyse des dispositifs actuels de soutien

6 Diagnostic global Bois de Montagne

Phases 2&3 : Identification et approfondissement des freins et leviers possibles de mobilisation du bois en zone de montagne

7 Cartographie des freins à la mobilisation (*Freins 1 à 9*)

8 Focus du modèle économique câble (*Frein n° 10*)

9 Enjeux à relever et pistes de leviers

10 Conclusions et proposition d'actions

Cartographie des dispositifs actuels

Mobiliser du bois de montagne

Objectif stratégique

Objectifs opérationnels

1-Maintenir un potentiel mobilisable

Régénérer les peuplements
Entretien des parcelles

2-Accéder à la ressource

Connaître et analyser le potentiel des massifs
Rendre accessible le chantier

3-Engager les propriétaires

Identifier les propriétaires
Fédérer les propriétaires autour de projets de mobilisation communs

4-Exploiter la parcelle

Préfinancer la coupe
Compenser les surcoûts montagne
Pérenniser les ETF compétentes en montagne

5-Transporter / stocker le bois

Développer des zones de stockage intermédiaires en montagne

6-Transformer et valoriser le bois

Répondre aux besoins du marché
Valoriser les coproduits

7-Soutenir la demande

Encourager la commande publique en bois de construction français
Accompagner développement local de la filière bois énergie

Dispositifs existants

Nationaux
Locaux

- Dispositifs fiscaux DEFI pour l'acquisition, la l'entretien et la gestion des forêts
- Fonds de reboisement (01/74)
- PDRH: Dispositifs 122 A-B : amélioration des peuplements et conversion
- Aide aux travaux sylvicoles CR RA

- Documents stratégiques national / régional
- Outils de mobilisation locaux: PDM, chartes, schémas de desserte
- PDRH: Dispositif 125 A – aide à la desserte forestière + animation du dispositif

- A partir du cadastre
- Dispositifs de regroupement de parcelles (ECIF, préférence voisins, Art. 124-3 du code rural)
- Animation
- Associations syndicales (privés) et commissions syndicales (public), groupements forestiers, SIG

- Fonds départemental d'amorçage (73/74), Prêt à l'exploitation ONF pour les scieries
- Contractualisation ONF/ETF

-PDRH: Dispositif 125 A – aide à la desserte forestière

-Contractualisation pour assurer un débouché
- Démarches qualité (AOC / labels)
- Fonds de modernisation des scieries
- Développement cogénération

- Seuils d'utilisation de bois remontés (DHÛP-MEDDE)
- Mise en place de contraintes sur les produits dans les MP (Bois des Alpes)
- 1000 chaufferies

Dispositifs spécifiques montagne existants

- Restauration des terrains de montagne

Aides aux câbles:
- Aide nationale
- Aide CT (74, CRA, 64, etc.)
- Installation cablistes 123B
- Animation / formation(POIA)

1. Maintien du potentiel mobilisable

Frein identifié : coût de l'entretien des parcelles en zone de montagne

► Gestion des forêts publiques par l'ONF

- Mission première de l'ONF: gestion durable et multifonctionnelle des forêts domaniales et des forêts des collectivités.

► Gestion des forêts privées

- Dispositifs de défiscalisation de 25% des montants engagés: un coup de pouce pour les propriétaires
 - Coûts: 6 à 8 millions d'euros / an. 6080 bénéficiaires en 2010. 1,8 millions en 2012.
 - **Défi Acquisition:** si extension d'une parcelle existante pour construire une parcelle de 5ha d'un seul tenant sous plan de gestion. Plafond à 5700€/pers. (env. 2ha).
 - **Défi Travaux:** surface de 10ha au moins, travaux engagés par le propriétaire. Plafond à 6250€/pers.
 - **Défi Contrat:** établissement d'un contrat de gestion entre le propriétaire et un gestionnaire pour une surface de moins de 25ha. Programmes de travaux et de coupe (PSG, RTG ou CBPS). Plafond à 2000€/pers.
- Les mesures 122 A et B du PDRH (amélioration des peuplements forestiers) : peu incitatives pour les propriétaires.
 - Maquette FEADER 2007-2013: 57,8 M€ dépenses publiques dont 28,9 M€ FEADER, **revue à la baisse en 2012 (-69%, 8,9M€)**
 - RAE 2010: 2% des réalisations (bénéficiaires et volumes investis), montants engagés FEADER: 4,9 M€ (55%)
 - *Causes: Contraintes techniques fortes, baisse des crédits Etat en région, travail d'animation associé.*

= Pas d'incitation à la prise en compte des enjeux de risques naturels et environnementaux

= Pas d'incitation à la prise en compte des enjeux de risques naturels et environnementaux



+ Réduction des coûts pour les propriétaires gérants



= Pas d'incitation à la mobilisation



= Pas d'incitation à la prise en compte des enjeux de risques naturels et environnementaux



+ Réduction des coûts pour les propriétaires gérants



= Contraintes techniques fortes

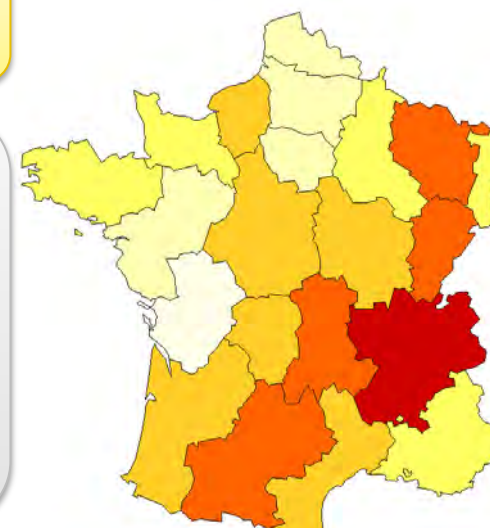
2. Accès à la ressource

Frein identifié : Difficulté d'estimation de la ressource forestière et incitation insuffisante à la mobilisation

- ▶ Analyse du potentiel des massifs: un nombre conséquent de documents stratégiques à l'échelle du massif, du département, de la région
 - ▶ PPRDF, PSG, ORF, DRA, SRA, SRGS, Plan de mobilisation des forêts, charte forestière de territoire, plan de développement de massif, plans d'approvisionnement territorial, schémas de desserte.
- ▶ Accessibilité des chantiers: *l'aide à la desserte (mesure 125A) largement plébiscitée*
 - ▶ Maquette FEADER 2007-2013: 46,9M€ FEADER
 - ▶ Données au 31/12/12: 3164 opérations, montants engagés Etat + FEADER: 37,8 M€ (81%)
 - ▶ Bonne utilisation dans les régions de montagne.
 - ▶ Causes: *Bonne animation en région, notamment Franche-Comté, Rhône-Alpes et Lorraine. Ré-abondement de la mesure.*



Crédits FEADER engagés par région au 31.12.2012



3. Engagement des propriétaires

Frein identifié : Morcellement des propriétés forestières privées

- ▶ Identification des propriétaires à partir du cadastre
 - ▶ Des difficultés à obtenir facilement l'information, bases de données archaïques, absence d'information numérisée.
- ▶ Fédération des propriétaires autour de projet de mobilisation communs
 - ▶ Dispositifs pour faciliter le regroupement: Article 124-3 du code rural permettant au conseil général de sceller les ventes et échanges, sans passer par l'intermédiaire d'un notaire préférence voisins, DEFI acquisition, ECIF
 - ▶ Structures d'animation et de gestion collective : Associations syndicales, groupements forestiers, commissions syndicales, syndicats intercommunaux de gestion forestière



Indispensable pour la gestion concertée



Difficulté d'accès aux données complètes



Indispensable pour la gestion



•Lourd travail d'animation et délais importants
•Absence de dispositifs contraignants

4. Exploitation des parcelles (1/4)

Freins identifiés : Coûts élevés de l'exploitation forestière en zone de montagne et du matériel spécifique montagne.

A. Dispositifs nationaux

- ▶ Soutien des ETF: des investissements lourds pour des entreprises souvent unipersonnelles
 - ▶ Aide à l'équipement des entreprises 123B. Maquette FEADER de 32,4M€.
 - ▶ Un taux d'engagement de 22,8M€ (70%) à fin 2012 (1142 dossiers).
 - ▶ *Bonne utilisation dans les régions forestières, moins marquée en zone de montagne.*



Permet une modernisation du parc

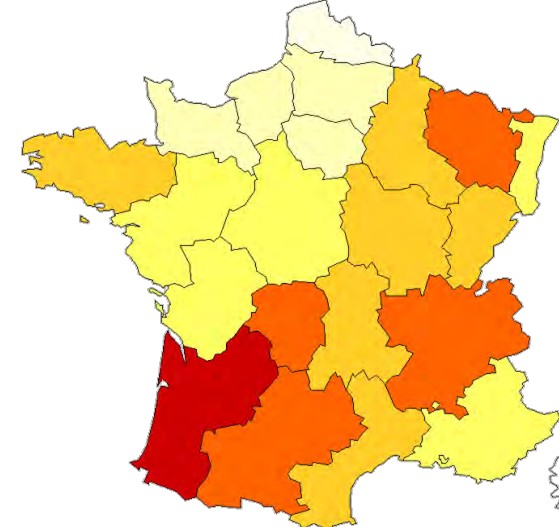


Pas d'incitation au partage du matériel
Comptabilité des ETF insuffisante



Au regard de la « flambée » des prix du matériel, dans le cas d'une création d'ETF ou de modernisation complète d'un équipement les aides couvrent à peine 15% de l'équipement

Utilisation de la mesure 123b



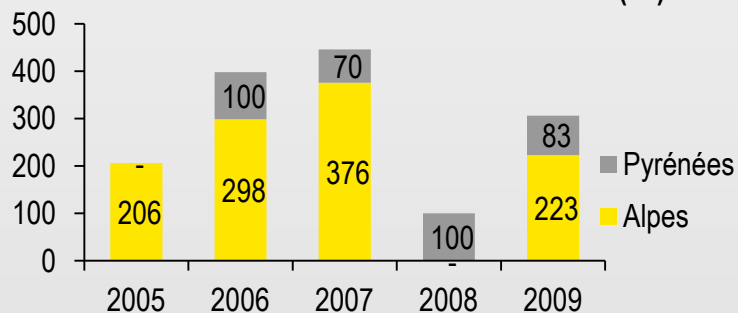
4. Exploitation des parcelles (2/4)

Freins identifiés : Coûts élevés de l'exploitation forestière en zone de montagne et du matériel spécifique montagne.

▶ Aide au financement des travaux en montagne

- ▶ Aide au câble dans les forêts ayant un rôle de protection avérée.
 - ▶ Modalités: 50% des coûts des Travaux plafonnés à 60€/m3. Soutien complémentaire des collectivités territoriales - jusqu'à 80%.
 - ▶ Bénéficiaires : propriétaires
 - ▶ Notons que certaines régions réalisent des exploitations sans aide (Alsace, Lorraine) avec des bons chantiers câbles

Subvention Etat mesure câble 2005-2009 (k€)



Source: Données DGPAAT et rapport CEMAGREF - données 2010 à 2012 encore non validées



Permet de compenser partiellement les surcoûts d'exploitation



- Critère protection des forêts de montagne
- Niveaux peu incitatifs



- Difficulté de justification du risque et de son importance
 - Pas de contrôle sur la qualité de la coupe au regard du rôle de protection recherché
- => Une attribution de l'aide qui peut être au final considérée comme « abusive » si le caractère de protection ne peut pas être démontré**



- Plafond des minimis excluant les montants d'aides publiques supérieurs à 200 000 € sur 3 ans

4. Exploitation des parcelles (3/4)

Freins identifiés : Coûts élevés de l'exploitation forestière en zone de montagne et du matériel spécifique montagne.

- ▶ Aide au financement des travaux en montagne
 - ▶ Aides Natura 2000 (227), pour les chantiers forestiers.
 - ▶ Des sous-mesures pouvant être mobilisées pour financer l'utilisation du câble (ex: 227-09). Mobilisation: 17%.
 - ▶ Prêt participatif OSEO
 - ▶ Aide au financement des ETF via le prêt participatif de développement de la filière bois OSEO
 - ▶ Financement des investissements immatériels et corporels avec recherche d'un effet levier : « Etat 1 / Oseo 5 / Banque 10 »
 - ▶ 1225k€ jusqu'en 2012. 13% des entreprises soutenues sont des ETF.



Forte souscription



- Champs limité aux zones éligibles Natura 2000
- Prend en charge que les éventuelles modifications d'un tracé préexistant et non la création de piste ou de route en tant que telle et hors obligations de la loi sur l'eau.



Effet levier



- Démarche très récente ne permettant pas d'avoir à date un bilan d'impact
- Limité aux ETF pouvant emprunter auprès du secteur bancaire

4. Exploitation des parcelles (4/4)

Freins identifiés : Coûts élevés de l'exploitation forestière en zone de montagne et du matériel spécifique montagne.

- ▶ B. Dispositifs locaux (Région ou Département)
- ▶ Aide au financement des travaux en montagne
 - ▶ Aide au câble:
 - ▶ Aide au mètre linéaire en Rhône-Alpes. Modalités: Aide à la desserte au propriétaire (73, 74, 38). Ex CG73: 10€/m, 82k€ en 2010, 211k€ en 2011.
 - ▶ Aide du CR en Midi-Pyrénées: calcul pour assurer un revenu net prév. au propriétaire (12€ BO / 4,6€ BI). Env. 200k€/an sur la période 2007-2012, soit env. 18€/m3. 2012: ONF est le seul bénéficiaire.
 - ▶ Aide du CG 64 et du CR Aquitaine: en complément de l'aide nationale, pour améliorer la rentabilité des chantiers câble. Env. 55k€/an sur la période 2003-2010
 - ▶ Aides au préfinancement de la coupe:
 - ▶ une aide à l'exploitation pour les propriétaires souhaitant répondre aux demandes des acheteurs en bois bord de route.



Bonne souscription et forte réactivité des parties prenantes



• Légalité des aides au regard des règles européennes de concurrence – dans le sens ou ces financements publics ne sont rattachés ni aux programmes européens, ni au principe des Minimis avec des critères d'attribution potentiellement pas assez structurés
• Question sur la requalification en aides d'Etat ?
Cf. le focus sur les aides d'Etat en Annexe C



Négociation par le propriétaire



Rare

5. Transport du bois

Frein identifié : Difficultés de déplacement des poids lourds sur routes de montagne

- ▶ Développer les zones de stockage
 - ▶ Les dessertes forestières en montagne doivent être accompagnées de places de dépôt compte tenu des contraintes de tonnage et de manœuvre sur les routes de montagne.
 - ▶ Evaluation à mi-parcours du PDRH: 15% des projets de la mesure 125A portent sur des opérations de création de places de dépôt et 2% sur des résorption de points noirs (étroitesse passage, rond-point non adapté, adaptation enrobage route et des bas-côtés,...)

6. Transformation et valorisation du bois

Frein identifié : non recouvrement des « surcoûts montagne » le long de la chaîne par la vente des produits

- ▶ Assurer un débouché pour le bois
 - ▶ **Contractualisation** amont – aval pour assurer un débouché
 - ▶ Démarche en cours à l'ONF avec les fournisseurs. Réticence des propriétaires et des ETF à s'engager dans des démarches contractuelles.
 - ▶ **Démarches qualité** (AOC / labels): Offrir un produit normalisé pour répondre aux exigences du marché.
 - ▶ Bonne valorisation des bois création marque bois des Alpes, France Douglas.
 - ▶ **Création de Valeur Ajoutée** dans les scieries (séchage, aboutage, collage)
 - ▶ La valorisation du produit fini passe par une augmentation de la qualité des produits proposés en scierie, nécessitant des investissements importants. Les scieries doivent passer plus de temps dans la vente et non dans l'approvisionnement.
 - ▶ Fonds de modernisation des scieries (piloté par OSEO).
- ▶ Valoriser les coproduits
 - ▶ Développer la cogénération dans les scieries, y.c. dans les petites scieries de montagne
 - ▶ Valorisation des rémanents et des chutes de scierie vers le bois industrie ou le bois énergie pour optimiser la coupe.



Plus de visibilité pour les acteurs



• Difficulté à intégrer tous les acteurs
• Difficulté à respecter les contrats



Maintien de la VA dans les scieries



Taille des scieries de montagne inadaptées aux investissements



Valorisation des rémanents



Petites scieries non éligibles au rachat EDF

7. Soutien de la demande

Frein identifié : non recouvrement des « surcoûts montagne » le long de la chaîne par la vente des produits

- ▶ Utilisation du bois français dans la commande publique
 - ▶ Seuils d'utilisation de bois remontés (DHUP-MEDDE)
 - ▶ Mise en place de contraintes sur les produits dans les marchés publics (Bois des Alpes)
- ▶ Développement des filières bois-énergie au niveau local
 - ▶ Valorisation des rémanents et des chutes de scierie vers le bois industrie ou le bois énergie pour optimiser la coupe (attention à prendre en compte que les rémanents sont des éléments fondamentaux pour la conservation de la fertilité des sols)



Rôle actif des marchés publics dans la structuration des filières



Utilisation de bois local non possible



Améliorer la rentabilité des coupes



Dépendant d'une filière bois d'œuvre.

Synthèse des dispositifs existants

| Stade | Dispositifs existants | Coût public annuel | Commentaires |
|---|--|--|--|
| 1. Gestion des peuplements | <ul style="list-style-type: none"> • Mesures de défiscalisation pour acquisition, entretien • Mesures 122 A/B du PDRH | <ul style="list-style-type: none"> • Env. 5m€ • Env. 1,8m€ (UE+FR) | <ul style="list-style-type: none"> • Peu incitatifs pour la mobilisation (effet d'aubaine). |
| 2. Identification / accès aux chantiers | <ul style="list-style-type: none"> • Documents stratégiques • Mesure 125A desserte forestière | <ul style="list-style-type: none"> • ND • Env. 14m€ (UE+FR) | <ul style="list-style-type: none"> • Quid de la priorisation des actions, absence acteurs économiques. • Autres besoins en montagne. |
| 3. Mobilisation des propriétaires | <ul style="list-style-type: none"> • Identification par cadastre • Dispositifs de regroupement / gestion concertée | <ul style="list-style-type: none"> • Non significatif • Non disponible. | <ul style="list-style-type: none"> • Absence de données publiques numérisées • Non contraignants. Lourd travail d'animation |
| 4. Exploitation des parcelles | <ul style="list-style-type: none"> • Mesure 123B soutien des ETF • Aide au câble en montagne (nationale, régionale et départementale) • Aide Natura 2000 • Aide au préfinancement (prop. scieries) en RA | <ul style="list-style-type: none"> • Env. 8,8m€ (UE+FR) • Env. 1m€ (FR+CT) • ND • Env. 0,5m€ (CT, ONF) | <ul style="list-style-type: none"> • ETF en situation difficile. • Une attribution de l'aide au câble dans les forêts de protection qui peut être au final considérée comme « abusive » • Mesures locales fonctionnent mieux. • Permet de soulager les scieries. |
| 5. Transport du bois | <ul style="list-style-type: none"> • Mesure 125A desserte forestière: places de dépôts | <ul style="list-style-type: none"> • env. 15% (2,1m€) | <ul style="list-style-type: none"> • Essentiel en montagne. . |
| 6. Transformation et valorisation | <ul style="list-style-type: none"> • Fonds de modernisation des scieries (Prêts OSEO) • Contractualisation • Création marque | <ul style="list-style-type: none"> • 2,3m€ (Prêt MAAF) • 0 • ND | <ul style="list-style-type: none"> • Clé de voute de la filière, très sollicité (89% en 9 mois). |
| 7. Promotion de la demande | <ul style="list-style-type: none"> • Soutien commande publique • Soutien filière bois-énergie (POIA) | <ul style="list-style-type: none"> • 0 • ND | <ul style="list-style-type: none"> • Risque de soutenir les importations. |

Synthèse des dispositifs existants

▶ Un soutien plutôt orienté sur l'amont de la filière

- ▶ Des propriétaires accompagnés dans la gestion forestière mais pas incités à la mobilisation.
- ▶ Une concentration des crédits sur la desserte forestière sans prise en compte des enjeux liés aux risques naturels et environnementaux (Paysage, Eau et Biodiversité)
- ▶ Des soutiens aux ETF ciblant l'acquisition de matériel

▶ Une dispersion des crédits en faveur de l'animation

- ▶ Des démarches menées en parallèle dont la cohérence est questionnée sur la planification de la gestion et des aménagements.
- ▶ Plusieurs dispositifs de soutien à l'animation au niveau local bénéficiant à des acteurs variés
 - ▶ Mesure 341-A du PDRH (stratégies locales de développement forestier); POIA massifs; Actions des CRPF; Actions des coopératives; Rôle du Commissariat de massif, etc.

▶ Une indépendance de la filière aval par rapport à l'amont

- ▶ Démarche d'intégration amont-aval balbutiantes.
 - ▶ Quelques initiatives en matière d'intégration des ETF par les coopératives, les scieries ou les industries, des outils de 2nde transformation acquis par des scieries.
- ▶ Une faible correspondance entre l'offre et la demande des marchés.
 - ▶ Des modèles de scieries passant beaucoup de temps sur l'approvisionnement et peu sur la recherche de nouveaux marchés.
- ▶ Une dynamique interprofessionnelle peu présente.
 - ▶ Des interprofessions concentrées sur l'aval de la filière.